

Claude KRYSANIAC
2, allée Joliot Curie
54850. MEREVILLE.

à Monsieur le Maire de MEREVILLE.

Monsieur le Maire,

Je viens vous faire part de ma désapprobation à propos de la façon dont a été traité le PLU et de la suite qui a été donnée à la réunion publique du 24 mai 2013.

A ma grande surprise, la lecture du document PLU "**Méréville. Rapport de Présentation**" révèle aux pages 15 et 16, que mon livre "Méréville-sur –Moselle", publié en 2007, **a été pillé** par votre prestataire de service. D'abord en ce qui concerne le toponyme Méréville et son évolution au cours des siècles : la pièce jointe, comparée au contenu du PLU, vous apportera témoignage de ce plagiat. Il en est de même pour les renseignements concernant la distillerie, l'église, les étangs, l'écluse et la mairie, que vous pourrez retrouver dans mon livre. A aucun moment, mon accord a été sollicité. A aucun moment, il n'est fait référence aux sources utilisées et à mes travaux de recherche remontant parfois à plus de 30 ans. Qu'on s'entende bien; un livre n'est pas lettre morte, il est toujours bon qu'il soit partagé, à condition que soit respectée la propriété intellectuelle, ce qui n'est pas le cas. **Je ne puis vous dire, pour l'instant, quelle suite je donnerai à ce manquement. Celui-ci, de surcroît, retire toute crédibilité à l'ensemble du document qui a pu être traité de la même façon, dans toutes ses autres approches.**

Venons-en à la suite qui a été donnée à la réunion publique du 24 mai. Je tiens d'abord à vous rappeler mes propos qui ont été déformés dans votre numéro spécial de Méréville infos. Je n'ai jamais dit que j'avais reçu des "**menaces de mort**". J'ai bien reçu des "**menaces**", elles ne concernaient pas le Clos du Rayeul, mais un autre lotissement. L'assistance, présente à cette réunion, pourra vous le confirmer.

Je suis profondément déçu par la réponse que vous avez donnée aux inquiétudes des Mérévillois. Elle ne fait qu'instaurer une polémique stérile qui aggrave les dissensions, au lieu de préparer l'avenir. Je vous avais encouragé à définir un projet pour les accès à de nouveaux lotissements, tout de suite et non pas dans 15 ans, comme vous l'écrivez. Je vous avais encouragé à faire connaître le coût pour Méréville et les riverains de la rue de Pont-St-Vincent de tous les travaux à réaliser. Je n'étais pas, je ne suis pas, le seul à le penser. Vous comprendrez que je ne puis vous suivre dans cette voie, d'autant que bien des compétences peuvent être rassemblées, dans notre cité, pour vous aider à solutionner ce problème.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations, les meilleures.

A Méréville, le 12 juin 2013.

Claude Krysaniac.